



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

### REUNION PUBLIQUE DU 9 JANVIER 2017 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DE SAINT GERVAIS

Présents Municipalité : Jean Marc PEILLEX, Marie Christine DAYVE, Claire GRANDJACQUES, Gabriel GRANDJACQUES, Véronique CLEVY, Michel STROPIANO, Bernard SEJALON, Yves JUILLARD, Daniel DENERY, Céline COLETTO BLANC-GONNET, Marie Christine FAVRE, Nathalie DESCHAMPS

Services municipaux : Marc SIROP, Joël JIGUET, Didier JOSEPHE

#### **Edifices religieux :**

- Eglise de Saint Gervais :  
Les travaux intérieurs sont en voie d'achèvement, et les travaux extérieurs vont pouvoir débuter ce printemps : réorganisation des espaces de circulation des piétons, suppression des places de stationnement le long de l'église.
- Chapelle des Plans : Grâce à un mécénat de 200.000 € la chapelle des Plans sera rénovée cette année: toiture, couverture, maçonnerie, puis décors peints. De plus, une grille sera installée à l'entrée, afin de permettre l'ouverture de la chapelle pendant l'été afin que le public puisse voir l'intérieur. Ce dispositif sera répété sur les autres chapelles de la commune.
- Temple protestant : les travaux de restauration se poursuivent en 2017.

**Cimetière** : le mur d'enceinte sera recrépi ce printemps, dès que les conditions climatiques le permettront.

#### **Travaux programmés en 2017 :**

- Travaux routiers
  - Poursuite de la sécurisation de la route des Contamines, avec la sécurisation des arrêts de cars.
  - Mise aux normes PMR des trottoirs du pont du Diable (travaux réalisés par le Département)
  - Rue du Mont Lachat : la voirie sera élargie depuis la route départementale, avec la démolition et la reconstruction plus en retrait du mur de la copropriété « le Mont Joly ». Cet aménagement reste soumis à l'accord de la copropriété.
- Opération de réhabilitation de bâtiments par la SEMCODA : aux « Bernards », dans l'ancien garage Tuaz, de l'ancien hôtel Doux, et au Fayet.
- Révision du PLU : actuellement, deux recours sont enregistrés.



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

- Domaine skiable :
  - Le nouveau Préfet de la Haute-Savoie avait annoncé des mesures de restriction de l'usage de l'eau pour la production de neige de culture, ce qui peut présenter des conséquences néfastes pour l'activité économique des stations de ski.  
Cet hiver, la production de neige de culture et le travail du service des pistes a permis un déroulement correct des vacances de Noël.
  - Travaux réalisés sur le domaine skiable : démolition de l'ancienne gare d'arrivée du TS des Communailles, sur le secteur de la Montaz
  - L'hiver prochain, un nouveau télésiège viendra remplacer l'actuel à l'Épaule.
  - Les concessions actuelles des remontées mécaniques se termineront en 2019.
  
- Tramway du Mont Blanc :  
Le Département a engagé d'importants travaux de remise aux normes des voies ferrées et des caténaires, pour un montant total de 20 millions d'euros. Le prolongement de la voie jusqu'au refuge du Nid d'Aigle est remis au programme des travaux à venir.
  
- Thermes :  
L'Oréal est désormais l'actionnaire majoritaire de la société Rivadis exploitant les thermes. D'importants travaux de restructuration seront proposés au Conseil municipal avec un avenant au contrat d'exploitation actuel. Sans remettre en question l'activité médicale des thermes, l'exploitant proposera le développement de la partie « bien-être », avec une ouverture optimisée toute l'année.
  
- Le quartier de « l'île de Brey » fera l'objet d'importants travaux de réfection du réseau d'eau et d'assainissement.
  
- Le parking souterrain de l'espace Mont-Blanc sera « revisité » : les 11 niveaux seront repeints (murs et plafonds) par des artistes du Street Art mondialement reconnus, grâce au financement intégral par des entreprises mécènes. L'esplanade Marie Paradis sera quant à elle intégralement rénovée.
  
- La crèche des Crouets sera démolie et remplacée par une nouvelle crèche implantée aux Pratz, construite et gérée par Babilou dans le cadre d'une délégation de service public.
  
- Restaurant de la piscine : face aux difficultés d'exploitation en basse saison, l'exploitation de ce restaurant a été arrêtée. Des distributeurs automatiques de boissons et de snack seront implantés pour maintenir un service aux usagers.

Dans le même temps, le restaurant du Club House sera réhabilité, pour une ouverture cet été 2017.  
La démolition de la garderie des Crouets permettra le réaménagement de ce secteur, avec la création de tennis et d'un parking.



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

- **Projet d'aménagement au Bettex :**  
Les terrains constituant l'assiette foncière du parking du Bettex seront vendus à un promoteur immobilier, NEXALIA, pour un hôtel 4 étoiles de 40 chambres et une résidence hôtelière, soit environ 600 lits «chauds», c'est-à-dire occupés toute l'année, gérés par CGH  
Le parking sera transféré en contrebas du Presteau, avec 200 places en aérien et en couvert, toujours gratuites.  
Ce projet du Bettex prévoit que la vente des terrains couvre le coût des travaux du parking aérien et couvert.
- **Epicerie de St Nicolas :** les travaux réalisés cet automne ont permis d'aménager la terrasse pour donner plus de surface de vente. Ce commerce fonctionne très bien, et propose des services de qualité à la clientèle, comme la vente de plats à emporter ou un dépôt de pain.
- **Fête des lumières :** grâce au partenariat avec la ville de Lyon, la commune de St Gervais a pu accueillir des installations de la Fête des Lumières.

### Echanges avec le public :

- Travaux en dessous de la copropriété la Bérangère : des riverains se plaignent des nuisances.  
Monsieur le Maire précise que le droit du sol est un droit constitutionnel, et que chaque propriétaire d'un terrain constructible est en droit d'en faire usage. Le temps des travaux de construction, les nuisances ne peuvent être empêchées.
- Sens unique rue du Mont Joly : demande de mise en double sens de la partie haute.
- Plaques métalliques glissantes sur le Pont du Diable
- Sentiers par endroits effacés du Nerey à la Cry



Le Maire,  
Conseiller Départemental du Canton  
du Mont-Blanc

Jean-Marc PEILLEX